

Propriétaire

SARL LE PASSAGE

QUITTANCE DE LOYER

N° 4

Reçu de M/Mme SARL LE PASSAGE

la Somme

de 3500 €

au titre du paiement du loyer et des charges du logement/local sis 121, Avenue de la GARE, 46 600 MARTEL pour la période de location

du 01/08 / 2025 au 31/08 / 2025

Date du règlement : 01/08 / 2025

Dont quittance, et sous réserve de tous mes droits.

Détails de la quittance de loyer

Loyer HT

2916,67

Provision de charges TVA

583,33

Régul. annuelle (+ ou -)

Total

3500,00

A MARTEL

Le 01/08 / 2025

Signature :

